





ARTICULER LA PRATIQUE ET LA CULTURE ARTISTIQUES EN ARTS PLASTIQUES AU LYCÉE : PRINCIPAUX ENJEUX

FICHE 1 : INSCRIPTION DE LA CULTURE ARTISTIQUE DANS LES PROGRAMMES, ÉQUILIBRES ET INTERACTION AVEC LA PRATIQUE, SPÉCIFICITÉS POUR L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Mots-clés

Articulation pratique et culture artistiques/Transversalité/Réflexivité/Appropriation des savoirs/ S'approprier la culture artistique/Composantes plasticiennes, culturelles et théoriques

Présentation

La ressource se compose de quatre fiches.

Ce premier document reprend quelques finalités éducatives et pédagogiques essentielles de l'articulation entre la pratique et la culture artistiques dans l'enseignement des arts plastiques. Cultivant les équilibres et les enrichissements mutuels des trois grandes composantes de l'enseignement – plasticiennes, théoriques, culturelles –, elle fait interagir au bénéfice de la formation des élèves le « sensible » et le « sensé », l'agir et le réfléchir, la stimulation de l'expression artistique personnelle et le partage de références culturelles communes.

À l'occasion de la publication des programmes du lycée de 2019, une brève « revue » de grands enjeux éducatifs des situations d'apprentissage articulant la pratique et la culture artistiques ne paraît pas superflue. Au-delà de la formation plasticienne, cette approche est portée par les différents enseignements artistiques. Il s'agit d'en rappeler les enracinements comme d'en souligner les principales perspectives.







Les trois autres fiches sont accessibles sur la page https://eduscol.education.fr/cid144157/arts-plastiques-bac-2021.html

Introduction

Au lycée, poursuivant l'enseignement des arts plastiques au cycle 4, les visées des programmes sont plus ambitieuses et les apprentissages sont plus approfondis. Tant pour l'enseignement optionnel que pour celui de la spécialité, et comme durant la scolarité obligatoire, trois composantes essentielles de la discipline sous-tendent la mise en œuvre du parcours de formation des élèves : plasticiennes, théoriques et culturelles. Leurs équilibres et interactions sont toutefois différents entre les deux offres d'enseignement au lycée. En effet, la spécialité induit une approche plus soutenue des compétences et des connaissances visées.

Abordant principalement ce que recouvrent les conceptions de cette articulation entre la pratique et la culture artistiques, cette ressource engage également à considérer l'approche d'un premier niveau de théorisation, nourri d'une formation de la sensibilité et faisant le lien entre les approches plasticiennes et culturelles.

La mise en œuvre par le professeur d'un parcours articulant la pratique et la culture artistiques est une obligation inscrite dans les programmes

Sur ce point, les programmes sont explicites

- **Préambule spécifique à l'enseignement optionnel** d'arts plastiques en classe de seconde, première et terminale, enseignement optionnel et enseignement de spécialité :
- « L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. »
 - · Compétences travaillées (communes aux programmes d'arts plastiques du lycée) :
- « Questionner le fait artistique
 - Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps.
 - Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir a la pluralité des expressions.
 - Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur. »







Niveau	Situations pédagogiques — Culture artistique
Seconde enseignement optionnel	« L'enseignement des arts plastiques articule constamment la culture et la pratique artistiques. Fondés principalement sur l'histoire de l'art, les éléments de culture artistique offrent aux élèves des sources dans lesquelles puiser. Ils constituent des références et des repères communs et ancrent les connaissances. () En classe de seconde, le professeur poursuit l'approche conduite au cycle 4, en arts plastiques comme dans la transversalité associée à l'enseignement d'histoire des arts. »
Première enseignement optionnel	« En classe de première, l'approche poursuit celle de l'option en seconde. Elle favorise ainsi les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées, certaines étant plus précisément étudiées. Elle s'appuie sur des exemples significatifs et variés empruntés au dessin, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications. »
Terminale enseignement optionnel	Étayage de la pratique, culture artistique, analyse d'œuvres, rencontre avec l'œuvre « Concernant la culture artistique, les approches conduites en classe de première sont poursuivies. Le professeur favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées, certaines étant à dessein et en cohérence plus précisément étudiées. »
Première enseignement de spécialité	« Les questionnements du programme sont travaillés en faisant interagir la pratique et la culture artistiques. L'équilibre entre ces deux composantes est organisé à l'initiative du professeur, avec la souplesse nécessaire, afin de répondre aux exigences du programme et à la diversité des situations. Fondés principalement sur l'histoire de l'art, les apports en culture artistique offrent aux élèves des sources dans lesquelles puiser. Ils transmettent des connaissances, constituent des références et des repères communs. »
Terminale enseignement de spécialité	« Concernant la culture artistique, les approches synchroniques sont poursuivies, principalement mobilisées autour de grandes notions travaillées en lien avec la pratique artistique ou dégagées des projets des élèves. Les approches diachroniques sont renforcées afin de structurer l'étude et la compréhension des évolutions de la création artistique : mise en perspective des grandes périodes qui organisent l'histoire de l'art, acquisition de repères fondés sur des artistes, des pratiques, des mouvements, inscription des œuvres et des pratiques dans des périodes et des aires géographiques diverses. »

Plus systématique au lycée, l'articulation entre la pratique et la culture artistiques repose sur des approches pédagogiques à réfléchir

Pour le professeur d'arts plastiques au lycée, l'articulation entre la pratique et la culture artistiques est un objectif plus prégnant que dans les cycles précédents. Les programmes sont à la fois plus denses et plus exigeants sur ce point.

Mais, au-delà d'une attente institutionnelle et d'une injonction programmatique, cet objectif doit s'incarner dans les modalités pédagogiques qui président à la conduite de son enseignement. Ce faisant, il s'agit de permettre — le plus efficacement et le plus régulièrement possible — d'apprendre à tous les élèves à interroger les intentions, les démarches et les savoirs qu'ils mettent en œuvre en résonnance et outillés avec des questions et des enjeux repérables dans la création artistique. Cette préoccupation s'exerce constamment dans le contexte de la classe. Elle tient compte des réalités du temps et de l'organisation scolaires. Elle s'appuie sur le diagnostic et l'observation des acquis des élèves, antérieurs au lycée, pendant le parcours du lycéen.







Rappel des trois composantes structurantes de l'enseignement des arts plastiques

Des composantes plasticiennes, théoriques et culturelles

Durant la scolarité obligatoire comme au lycée, l'enseignement des arts plastiques se structure autour de trois composantes : plasticiennes, théoriques et culturelles.

Les apprentissages mis en œuvre en cultivent les interactions, notamment celles entre la pratique et la culture artistiques. Ce faisant, ils visent à dispenser une formation dynamique, globale et ouverte. Pour l'élève au lycée, il s'agit de s'engager :

- dans la construction d'un recul réflexif sur la pratique sensible la sienne et celle dont témoignent les œuvres de toutes périodes et toutes aires géographiques qu'il découvre et étudie ;
- dans un travail progressif d'appréhension et d'explicitation des divers éléments concourant à la constitution du fait artistique — les œuvres, les démarches et les pratiques artistiques;
- dans une étude structurée des contextes et des conditions d'une création, de la présentation et la réception de la production plastique et de l'œuvre d'art mobiliser des références explicites et précises, connaître des œuvres, des artistes, des mouvements significatifs dans l'espace et dans le temps.

Les composantes plasticiennes portent sur la pratique artistique développée au sens d'une pratique exploratoire et réflexive. Les composantes culturelles sont particulièrement nourries par la culture artistique, celle-ci reposant principalement sur l'histoire de l'art. Les composantes théoriques instruisent une capacité à s'interroger sur la pratique et à interroger la création en mobilisant des compétences et des savoirs transversaux favorisant le recul réflexif et cultivant l'explicitation. Dans un enseignement artistique, au collège comme au lycée, il est attendu et nécessaire de relier constamment l'élève et sa sensibilité personnelle aux éléments constitutifs d'une culture artistique commune.

Des composantes dont les équilibres sont différents entre l'enseignement optionnel et l'enseignement de spécialité au lycée

Au lycée, dans l'enseignement optionnel et dans celui de spécialité, les compétences et les questionnements des programmes sont constitués selon une trame commune de la seconde à la terminale.

Cependant les savoirs travaillés n'y sont pas de même ampleur. De même, les équilibres entre les composantes plasticiennes, théoriques et culturelles ne sont pas identiques et leurs interactions tout à fait de la même nature.







La dynamique de la culture artistique dans ces composantes au sein de l'enseignement optionnel

Les équilibres recherchés le sont selon des modalités s'apparentant globalement à celles de la scolarité obligatoire, donc en continuité avec le cycle 4. Les composantes plasticiennes **englobent** toutes les autres : elles en sont le creuset. L'appel aux composantes culturelles, notamment **par la culture artistique**, se fait essentiellement dans une démarche **d'étayage** des questions que soulève la pratique, sans toutefois négliger la découverte et l'étude régulière d'œuvres précises.

Ces questions sont **enrichies** et **structurées** par un travail de mise à distance critique que les composantes théoriques mobilisent. Composantes théoriques et culturelles nourrissent en retour constamment les composantes plasticiennes. Cette approche poursuivie en classes de première et de terminale est amorcée dès la seconde.

« En classe de seconde, le professeur poursuit l'approche conduite au cycle 4, en arts plastiques comme dans la transversalité associée à l'enseignement d'histoire des arts. Il favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées, certaines étant plus précisément étudiées.² »

Une approche plus dense et systématique de la culture artistique dans l'enseignement de spécialité

Les trois composantes de l'enseignement sont **consolidées** et nécessairement **complexifiées**. Les composantes plasticiennes demeurent englobantes. De même, les composantes théoriques et culturelles nourrissent toujours en retour les composantes plasticiennes.

Toutefois, si la démarche se situe dans le prolongement de l'enseignement optionnel de la classe de seconde, les **exigences de nature théorique sont plus importantes**, tant vis-à-vis de la pratique que de la culture artistique. Dans la stratégie de formation relevant d'une spécialité, ces composantes théoriques interagissent ainsi **plus explicitement** et **systématiquement** avec les deux autres. De même, la part des composantes culturelles est beaucoup **plus conséquente** : elle fait l'objet d'un **parcours de culture artistique** spécifique, systématique et régulier dans la conduite de l'enseignement. Ce parcours combine les approches synchroniques et diachroniques.

« II [l'enseignant] propose ainsi un parcours structuré où, dans une logique plus soutenue que pour l'option, les approches synchroniques et diachroniques sont conjuguées. Ce parcours s'appuie sur des exemples significatifs et variés, empruntés au dessin, a la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications.³ »









^{2.} Programme d'enseignement optionnel d'arts de la classe de seconde générale et technologique et des classes de première et terminale des voies générale et technologique, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019 .

^{3.} Programme d'enseignement de spécialité d'arts des classes de première et terminale de la voie générale, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019.